

# Trait d'Union



## Édito

A vous les habitants de GROSBREUIL, Ce bulletin qui porte bien son nom est un « trait d'union » entre la commune et tous les habitants. En complément du site internet, il communique sur la vie au quotidien, sur les activités de nos associations ainsi que sur les principaux projets et réalisations de la commune.

Cet éditto du mois d'octobre a pour vocation d'échanger sur la rentrée.

Voici quelques informations concernant celle de GROSBREUIL.

### Rentrée scolaire :

Le lundi 4 septembre, plus de 260 enfants ont pris le chemin de l'école. Ils ont fait leur rentrée dans la bonne humeur. Une nouveauté à l'école « La Rivière aux Enfants » : le retour à la semaine de quatre jours. Celui-ci a été réfléchi et décidé en accord avec les parents, les enseignants et la municipalité.

Je souhaite bon vent à tous les écoliers de la commune pour cette nouvelle année scolaire.

### Rentrée des associations :

Toutes les associations redémarrent leur activité en cette période. Par ce bulletin, elles vous annoncent leurs prochaines manifestations.

Bon vent à vous les inscrits, à vous les bénévoles qui animez et faites vivre nos associations. C'est vous qui apportez le dynamisme dans notre commune et aussi l'envie de s'y installer.

### Rentrée municipale :

Cet automne voit le démarrage de projets qui étaient à l'étude depuis le début du mandat.

### - Rue de Bretagne :

Vous pouvez constater que le chantier est démarré. Une première tranche se terminera en décembre et saison d'hiver oblige, la deuxième tranche se fera en mars/avril 2018. Merci aux riverains pour leur patience, ils attendent depuis l'enfouissement des réseaux (2014) la réfection de cette rue.

### - Enfouissement des réseaux rue des Lavandières :

Profitant des travaux d'assainissement dans cette rue, le conseil a délibéré favorablement pour l'enfouissement des réseaux. Ces travaux pourraient se faire l'année prochaine.

### - Aménagement des abords de la mairie :

Ce projet se finalise. Il a été validé par le Conseil Municipal le 9 octobre. Outre la mise aux normes pour l'accessibilité des bâtiments publics, il donnera plus de visibilité à la Mairie et améliorera le confort et la sécurité des déplacements dans cette zone du bourg.

### - Assainissement :

Notre réseau d'assainissement a encore des zones qui sont en unitaire. Progressivement, la commune engage des travaux afin de passer en réseau séparatif (eaux usées et eaux pluviales). Prochainement, les rues : des Lavandières, de la Rivière, du Centre, des Lauriers, des Traires et chemin de la Fontaine seront concernés.

### - Projet commerces :

La municipalité réfléchit à un projet de regroupement de commerces sur la place des Meuniers. L'évolution du projet vous sera présentée lors d'un prochain bulletin.

### - Terrains constructibles :

La municipalité est consciente du peu de terrains constructibles dans le bourg de Grosbreuil. Elle met tout en œuvre pour essayer de remédier à ce manque.

### - Enquête publique concernant le projet de la zone d'équipements sportifs, socio-culturels et de loisirs :

Celle-ci est maintenant terminée. Je remercie les habitants et les associations qui sont venus au cours de l'enquête manifester leur soutien au projet.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas. Certains vont démarrer en fin d'année et vont entraîner des désagréments de circulation dans le bourg.

Je demande à chacun d'entre nous d'être patient, vigilant et prudent pendant ces travaux.

Merci de votre compréhension.

Bonne rentrée à tous.

Martine DURAND, Maire de Grosbreuil

## Sommaire

Avis aux habitants .....p2

Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal.....p2-4

CME, nouvel agent administratif, Cinéma Plein Air.....p5

La Nuit des Etoiles et les Gîtes communaux.....p6

Ecole Publique "La Rivière aux enfants", ASVB et la MAG.....p7

Médiathèque "A livres ouverts" .p8

Les feuilles d'Automne, Avenir Basket, Association "Entracte de Grosbreuil" et Association "Grosbreuil hier et aujourd'hui" .....p9

Art Paillage, les archers de Grosbreuil, Familles Rurales.....p10

Le nouveau commerce ambulancier, les nouveaux artisans, la nouvelle agence immobilière .....p11

Analyse des eaux et environnement .....p12

### Mairie de Grosbreuil

Tél. : 02 51 22 69 75

E-mail : [mairie.grosbreuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.grosbreuil@wanadoo.fr)

Site internet : [www.grosbreuil.fr](http://www.grosbreuil.fr)

La Mairie est ouverte les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h30

La Mairie est fermée le mardi.

## Civis aux habitants

### Les Vœux de la Municipalité



Les vœux auront lieu le dimanche 7 Janvier 2018 à 11H00 à la Salle polyvalente.

### Permanences Mairie pendant les vacances de Noël



Exceptionnellement, la permanence **téléphonique** ne sera pas assurée les après-midi des mercredi 27 et vendredi 29 décembre.

## PACS

À compter du 1<sup>er</sup> novembre, l'enregistrement du Pacte Civil de Solidarité (PACS) est transféré en Mairie.

Les personnes qui souhaitent conclure un PACS devront en faire la déclaration conjointe devant l'officier d'Etat Civil de la commune dans laquelle elles fixent leur résidence commune.

La Mairie se tient à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

## Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

### Décisions du Conseil

#### Séance du 15 mai 2017

##### Contrat Communal d'Urbanisme

Le Contrat Communal d'Urbanisme concerne les communes du Département de la Vendée de moins de 10 000 habitants.

Ce contrat vise à encourager les communes à s'engager dans une approche globale de développement et d'aménagement de leur centre-bourg, en soutenant des opérations de renouvellement urbain, de développement des commerces et services et/ou de mise en valeur des aménagements urbains, afin de renforcer l'attractivité des centres-bourgs.

Cette convention de travaux est d'une durée de 3 ans. Les travaux sont financés par le Département au taux de 25 %, dans la limite d'une dépense globale de 500 000 € HT, soit une aide départementale plafonnée à 125 000 €.

Le Conseil sollicite le Département pour engager la réalisation d'un Contrat Communal d'Urbanisme (phase travaux) et adopte la convention de travaux à conclure entre le Département de la Vendée et la Commune de GROSBREUIL.

##### Convention unique du Sydev pour le programme annuel de rénovation d'éclairage public 2017

La convention n°2016.ECL.0920 relative au Programme annuel de rénovation éclairage public 2017 avec le SYDEV est adoptée.

##### Projet d'installation d'une agence immobilière

Une agence immobilière souhaite s'installer rue du Moulin dans le local de l'ancienne Poste. Un bail d'une durée d'un an renouvelable deux fois est signé avec l'agence TRANSAXIA.

#### Séance du 3 juillet 2017

##### EPF : convention de maîtrise foncière

L'EPF (Etablissement Public Foncier) de la Vendée a pour vocation d'accompagner et préparer les projets des collectivités publiques par une action foncière en amont ainsi que par la mise à disposition de toutes expertises et conseils utiles en matière foncière.

La convention de veille foncière signée le 26 février 2015 a aujourd'hui vocation à évoluer dans le cadre d'une convention de maîtrise foncière qui confie à l'EPF :

- L'assistance à la Commune pour finaliser l'étude de programmation et de faisabilité de la réalisation de logements et commerces place des Meuniers

# Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

## Décisions du Conseil

- La conduite d'actions foncières sur ce secteur couvrant les parcelles cadastrées section AC n° 157, 158, 180, 181, 177 et 178 représentant une superficie globale de 2272 m<sup>2</sup>.  
La Convention avec l'EPF est signée pour trois ans.

### Aménagement du bourg-rue de Bretagne

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement de la rue de Bretagne,  
Le Conseil approuve l'avant projet présenté pour cet aménagement, autorise le lancement de la consultation en procédure adaptée restreinte pour la réalisation de ces travaux et sollicite le concours financier du FEADER dans le cadre de la stratégie locale de développement LEADER pour la réalisation des liaisons douces issues de ces travaux ;

### Finances communales-subventions 2017

Le Conseil fixe le montant des subventions à attribuer pour l'année 2017 :

- OGEC pour le contrat d'association : 55 191,76 €
- Sorties scolaires (école publique et école privée) : maximum 43 € par élève à hauteur de 50% par sortie.
- Bibliothèque « à livres ouverts » : 3670,50 € (1.50 € / habitant)
- Compostons ensemble à Grosbreuil : 200,00 €
- Abonnement au groupement de protection des cultures : 305,00 euros
- Adhésion CONTACT : 50,00 €
- Adhésion CAUE de Vendée : 40,00 €
- Centre Culturel du Talmondais : 300,00 €
- Protection civile : 55 €
- Amicale des pompiers de Nieul le Dolent : 337,05 € (0.15 € /habitant)
- RASED : 348,00 €

### Réseau d'assainissement du centre bourg

Avec le cadre du projet d'aménagement du bourg, il est apparu nécessaire de prévoir la mise en séparatif des secteurs sud et centre bourg de la Commune.

L'avant projet présenté porte sur la mise en séparatif du réseau unitaire rue des Lavandières (130 ml), rue de la Fontaine (100 ml), rue de la Rivière (140 ml), rue des Lauriers (105 ml), rue du Centre et du Moulin (200 ml), rue des Traires (95 ml), rue de l'Atlantique (45 ml) : soit une longueur totale de 815 mètres linéaire et 60 reprises de branchements.

Un dossier de subvention est déposé auprès de l'agence de l'eau afin de se positionner pour l'attribution d'un financement à hauteur de 60% pour la restructuration du système d'assainissement du centre bourg.

### Acquisition matériel alternatif : Demande de subventions

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers a été approuvé par le préfet de la Vendée le 18 décembre 2015.

Sa mise en œuvre passe par la mise en place d'outils contractuels entre des maîtres d'ouvrage volontaires et des financeurs dont le but est :

- d'assurer la cohérence des actions sur le territoire et la sélection des opérations les plus efficaces,
- de mener des actions sur les thématiques de gestion de l'eau et des milieux aquatiques prioritaires du territoire,
- de rassembler et mobiliser les acteurs locaux autour d'objectifs communs, de bénéficier d'aides financières de la part de l'Agence de l'eau et de la Région.

Voici les taux de subventions potentiels :

- Aide prévisionnelle Agence de l'Eau : 33% sur le TTC
- Aide prévisionnelle Région : 44% sur le HT
- Autofinancement MO : 30% sur le TTC

Le Conseil s'engage à mener dans les 3 ans du CRBV les actions proposées en réponse à l'appel à projet dans le cadre du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) 2017-2019 et réputées éligibles et, suivantes :

Il sollicite les subventions relatives aux actions proposées auprès des financeurs : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région des Pays de la Loire et Département.

### Point à temps automatique (PATA) 2017

Le Conseil décide de retenir la société EIFFAGE pour un montant de 12 820 € suite à la consultation lancée pour les travaux de point à temps automatique 2017 sur le réseau routier communal avec fourniture de 20 tonnes de matériaux et mise à disposition d'un rouleau compacteur sans chauffeur.

### Maison du Patrimoine-réalisation des travaux du préau

La société SNOCI est retenue pour un montant de 4664,55 € HT, afin d'aménager un préau dans la cour de la maison du patrimoine à l'emplacement occupé auparavant par un modulaire.

# Compte-rendu des Séances du Conseil Municipal

## Décisions du Conseil

### Séance du 31 juillet 2017

#### Rue de Bretagne

Dans le cadre de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de la rue de Bretagne, le Conseil décide d'attribuer le lot à l'entreprise COLAS pour un montant total de 168 885 € HT (160 470 € HT Offre de base + 8 415 € HT variante).

Ce projet d'aménagement prévoit la création de stationnement, de bordures et trottoirs ainsi que le dévoiement de la chaussée. Une convention est donc signée avec le Département valant permission de voirie, portant sur la réalisation et l'entretien de l'aménagement de la rue de Bretagne.

### Séance du 4 septembre 2017

#### Aménagement du bourg

Dans le cadre de l'aménagement du bourg dont les objectifs sont notamment de permettre:

- la sécurisation des déplacements doux, piétons et cycles
- le stationnement de proximité et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- l'accès à tous vers les équipements publics
- la dynamisation du cœur du bourg
- la valorisation et l'embellissement du cadre de vie des usagers

Le Conseil approuve l'avant – projet présenté pour les travaux d'aménagement du secteur de la Mairie..

#### Réseau d'assainissement collectif du centre bourg

- Dans le cadre des travaux de restructuration du réseau d'assainissement collectif du centre bourg qui doivent être réalisés dans le cadre de l'aménagement du bourg, une consultation en procédure adaptée restreinte est lancée pour la réalisation de ces travaux dont l'estimation prévisionnelle s'élève, à la somme de 360 595 € HT, soit 432 714 € TTC.

Le Conseil valide le dossier de consultation des entreprises autorise le lancement de la consultation en procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux et sollicite le concours financier de l'agence de l'eau et de tout autre organisme pour lequel l'éligibilité du projet pour l'obtention d'une subvention serait recevable.

#### Contrat Vendée territoires

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a transformé l'organisation et l'action des collectivités territoriales.

Le présent contrat définit la programmation des opérations et actions de la date de sa signature au 31 décembre 2020. Chaque opération doit débiter (notification des marchés, bon de commande, ...) avant le 31 décembre 2020 et prendre fin avant le 31 décembre 2022.

La Communauté de Communes, les Communes et le Comité Territorial de Pilotage ont travaillé à sélectionner les opérations à inscrire au contrat de territoire 2017/2020 et déterminer les modalités de répartition de l'enveloppe de 3 983 580 € du Département :

- Projets structurants du territoire : 2 991 921 €,
- Projets communaux d'intérêt local : 866 998 €,
- Part non affectée : 124 661 € (à revoir à mi-contrat, au moment de la clause de revoyure).

Le Conseil approuve ce contrat Vendée Territoires à conclure avec le Département de la Vendée pour la période 2017/2020.

#### Transfert de la compétence « eau »

Le Conseil approuve l'adhésion du SIAEP des Olonnes et du Talmondais à Vendée Eau pour l'intégralité de la compétence eau potable au 31 Décembre 2017.

Le périmètre comprend les Communes listées dans la version la plus récente des statuts du SIAEP des Olonnes et du Talmondais.

Il valide également le transfert de la compétence « eau » et accepte le projet de statuts modifiés tel qu'annexé à la délibération n° 2017\_05\_D12 du 24 mai 2017 de la Communauté de Communes Moutierrois Talmondais.

#### SAGE : Charte des produits phytosanitaires

L'Évolution de la charte territoriale d'engagement proposée par le Syndicat Mixte du SAGE Auzance Vertonne porte sur la valorisation des bonnes pratiques communales et une politique fédératrice de réduction de l'utilisation des pesticides.

De nouveaux critères sont élaborés au niveau régional mais en conservant les mêmes objectifs :

- tendre progressivement vers le zéro pesticide,
- promouvoir les changements de pratiques et les techniques alternatives,
- inciter les usagers (professionnels et particuliers) à suivre la même démarche.

Un avis favorable est donné par le Conseil au réengagement dans la nouvelle charte territoriale.



# Conseil Municipal des Enfants - CME



Lors des élections du mois de Juin, 7 enfants ont été élus :

Pour l'école "La rivière aux enfants" :

Liah DANIELE ; Ambre GALLOT ; Nina GROSSIN ; Nolan ROBIN pour les CM1

Pour l'école Saint Louis : Julie GUILLOU ;

Lilly RETUREAU pour les CM1 et Lou PONTTHOREAU pour les CM2

Dès le Samedi 9 Septembre, l'ensemble des jeunes élus s'est réuni pour accueillir ces derniers et souhaiter bon vent aux jeunes rentrants en 6<sup>ème</sup>.

1<sup>er</sup> rang en partant de la droite

Ambre- Julie - Liah - Nolan- Lilly - Nina

2<sup>ème</sup> rang en partant de la droite

Cloé - Firmin - Anais - Lou

## Nouvel agent Administratif



### Nouvelle organisation au service administratif :

Suite à une demande de congé de formation par Séverine CHAILLOU pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 30 juin 2018, le service administratif a été réorganisé. Vous serez ainsi désormais accueilli par Marie DEVOLDERE et Linda BAREIL pour toutes vos démarches administratives et demandes d'Etat Civil.

Marie DEVOLDERE assure également le suivi de l'urbanisme et reste à votre disposition pour vous renseigner dans vos projets d'urbanisme.

## Le Cinéma Plein air





# La nuit des étoiles aux Lavandières le 18 août



La Nuit des étoiles s'est déroulée sous un ciel très dégagé, ce qui a permis à environ **50 personnes**, d'observer **Saturne et ses anneaux**, **la galaxie d'Andromède**, apercevoir **Jupiter**, **des satellites iridium** (ces satellites possèdent des antennes ou des panneaux solaires très réfléchissants. Ces antennes réfléchissent directement la lumière du Soleil, créant ainsi un faisceau lumineux; un observateur peut alors percevoir un flash dans la direction du satellite, relativement bref et potentiellement très intense. L'éclat du satellite apparaît d'abord assez faible, pour augmenter progressivement jusqu'à un maximum d'intensité, puis diminuer jusqu'à ne plus être visible.)  
Une description détaillée des constellations visibles a été réalisée : Grande Ourse, Petite Ourse, Cassiopée...

## Les Gîtes communaux

### GITE COMMUNAL POUR 10 PERSONNES

De 300 à 660 euros / semaine



2 Rue des Lavandières 85440 GROSBREUIL



Gîte de 110m<sup>2</sup> situé à 14 km des Sables d'Olonne.

Il comprend au RDC : vaste séjour avec salon (canapé convertible) et cuisine équipée. Salle d'eau, 1 chambre avec un lit double (salle d'eau privative).

A l'étage : 1 chambre avec 3 lits simples, 1 mezzanine avec 1 lit double et 1 lit simple.

Jardin privatif (salon de jardin, barbecue). Connexion Wifi.

Tarifs : de 300€ à 660 €/semaine. Réservation d'une semaine minimum en haute saison, du samedi au samedi.

Equipement bébé gratuit.

Possibilité de prestations supplémentaires en supplément (ménage, draps, linge de toilette, chauffage).

MAIRIE DE GROSBREUIL

Tél. fixe : 02 51 22 69 75  
Mail : [mairie.grosbreuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.grosbreuil@wanadoo.fr)

### 2 GITES COMMUNAUX POUR 5 PERSONNES



2 Rue des Lavandières 85440 GROSBREUIL



Jardin privatif (salon de jardin, barbecue). Connexion Wifi.

Tarifs : de 200€ à 430 €/semaine. Réservation d'une semaine minimum en haute saison, du samedi au samedi.

Equipement bébé gratuit.

Possibilité de prestations supplémentaires en supplément (ménage, draps, linge de toilette, chauffage).

MAIRIE DE GROSBREUIL

Tél. fixe : 02 51 22 69 75  
Mail : [mairie.grosbreuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.grosbreuil@wanadoo.fr)



# Ecole publique

## "La Rivière aux Enfants"

### Rentrée scolaire en musique

Le lundi 4 septembre, jour de la rentrée, les enfants ont accueilli leurs nouveaux camarades en entonnant un chant dans la cour de l'école.



C'était une belle journée qui se terminait en chanson !

### Présentation de l'équipe enseignante

L'équipe enseignante est composée de la façon suivante :

- Corinne GALIBERT, pour la classe PS1/PS2/MS, aidée d'Angélique BOUCHER,
- Christelle LANGEVIN, pour la classe MS/GS, aidée de Sylvie MARION-NEAU,
- Murielle LEFRANCOIS, pour la classe de CP, ainsi que Lionel POIRET, sa décharge de direction ( le vendredi )
- Manuella MATHE, pour la classe CE1,
- Carole CLOUTOUR, pour la classe CE2/CM1,
- Sandrine DUPUY, pour la classe de CM1/CM2.

### Les projets

Dans le cadre du projet d'école, spectacles, cinémas, concerts, expositions sont au programme, permettant aux enfants de construire leur parcours artistique et culturel.

Nouveautés pour cette année :

- La classe MS/GS va exposer son travail sur le jardinage à la fête de la Science, du 5 au 15 octobre, aux Sables d'Olonne.
- Des projets de classes découvertes culturelles sont en cours d'élaboration pour les CE1, les CE2/CM1 et les CM1/CM2.

**Vous pouvez consulter le blog de l'école à cette adresse :**

**<http://passerelle2.ac-nantes.fr/lariviereauxenfants/>**

ASVB

**Présentation :** L'ASVB est une association de sensibilisation et de promotion du patrimoine environnemental et culturel de la Bénatonnaire.

**Information :** Nous vous invitons à vous renseigner directement sur notre site Internet:  
<https://sites.google.com/site/asvb-valleebenatonnaire/>

### **Activités :**

Une réunion d'information et d'échanges sera organisée prochainement sur le thème :

1) Pourquoi protéger et promouvoir notre patrimoine naturel et culturel ?

2) Les enjeux actuels du secteur rural : une réflexion collective s'impose sur nos modes de vie. Les responsabilités des acteurs privés et publics. Comment se développer sans déprédation ?

3) Droit de l'environnement. Qu'est-ce qu'une étude d'impact environnemental ? Qu'est-ce qu'une enquête publique ? Quel est le rôle d'une association environnementale dans le tissu social ?

Nous souhaitons ainsi créer une occasion d'échanges sur ces thèmes chers à tous pour répondre au désir et à la conscience qui ne demandent que des projets fédérateurs pour rassembler sur un bien commun. Merci d'avance pour vos contributions.

La MAG

**Nouveau numéro de réservation pour l'association la MAG : 06-62-52-38-36.**

Les horaires de réservations sont les suivants : De 18H30 à 20H30.

Le retrait du matériel se fera le samedi à 10H et le retour se fera le lundi à 18H30



# Médiathèque « à Livres ouverts »

Les enfants ont repris le chemin de l'école.  
Les associations, leurs activités...  
La médiathèque, elle aussi, a fait sa rentrée...  
Depuis début septembre, elle a repris ses horaires habituels :

**Lundi de 16h00 à 18h00**

**Mercredi de 17h30 à 19h00 (sauf Juillet, Août et vacances de Noël)**

**Jedi de 9h00 à 11h00**

**Samedi de 10h30 à 12h00.**

- Au rayon livres, une sélection variée vous attend. Entre les romans des nouveaux auteurs et ceux plus connus, entre les écrivains français et ceux étrangers, entre les sagas du terroir et les recueils de nouvelles, entre poésies et documentaires, il y en a pour tous les goûts.

- Afin d'augmenter son offre et de répondre à une forte demande, de nombreux albums pour les 0/3 ans sont venus étoffer le catalogue à la disposition des jeunes lecteurs

- Le portage de livres à domicile existe. Ce service, réservé aux habitants de Grosbreuil, permet aux personnes en incapacité de se déplacer (mobilité réduite, invalidité momentanée ou permanente, rééducation, maladie...) de garder un lien avec le livre et la lecture et ainsi avec la médiathèque.

- Le Département participe, pour la première fois, à l'opération « Premières Pages ». Tous les nouveau-nés de 2017 et 2018 se verront offrir le livre de Jo WITEK et Christine ROUSSEY, « Allez, au Nid ! ». La médiathèque de Grosbreuil a été choisie, avec d'autres lieux, comme structure d'accueil permettant de venir y chercher ce livre avec le bon retrait envoyé par le Conseil Départemental.



## La Médiathèque se thématise

Côté animation, les bénévoles ont décidé de proposer différentes actions sur le thème :

« Les contes, la mythologie et le fantastique »

- Exposition permanente dans la médiathèque en place depuis le 3 Octobre jusqu'au 30 Novembre.

- Du 16 au 20 Novembre : Exposition dans la Salle des Associations

Rencontres avec les écoles St Louis et la Rivière aux Enfants et la Halte aux Fripons

Journée Portes Ouvertes le samedi 18 novembre

- Cette période thématique se terminera **le vendredi 20 avril 2018** avec la soirée « Des Voyageurs du Soir » pour une ballade littéraire à travers les contes et autres histoires.

Enfants, ados ou adultes, si vous aimez le fantastique, venez vous évader ...



L'association « A livres ouverts » a pour mission de faire vivre la médiathèque en proposant des actions autour du livre et de la lecture.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre afin de mieux connaître les différentes activités du bénévole à la médiathèque. Alors peut-être que...

A très bientôt dans la forêt enchantée des contes et légendes !



## Les feuilles d'Automne

Les activités jusqu'à la fin de l'année 2017 sont les suivantes :  
Un concours de belote se déroulera le mercredi 25 octobre à la salle polyvalente.  
Un autre concours de belote aura lieu le mercredi 13 décembre au même endroit.

Entre temps le 9 décembre aura lieu le Téléthon, soyez nombreux à participer aux activités qui seront proposés par les organisateurs.

Le banquet annuel du club se déroulera le mercredi 29 novembre à la salle polyvalente. Un menu attrayant est prévu. La participation pour les adhérents du Club est de 23,00 € et de 36,00 € pour les non adhérents.

La population de Grosbreuil compte plus de 400 personnes de plus de 60 ans.

Vous voulez rencontrer, échanger, participer aux activités.  
Renseignements auprès de :

**Monsieur Marc GUILLET - Tél 02.51.22.63.54**

**Madame Noëlle EGRON - Tél 02.51.22.64.92**

**Monsieur Bernard ALINCANT - Tél 02.51.22.64.95**

**L'Assemblée Générale du club se déroulera courant janvier 2018.**

## Qu'enir Basket

Quelques dates de manifestations à retenir :

- LOTO dimanche 03 décembre 2017
- REPAS DU CLUB samedi 27 janvier 2018
- VIDE-GRENIER 10 juin 2018

## Association « Entracte de Grosbreuil » théâtre

L'Entracte a fait sa rentrée jeudi 14 septembre. Beaucoup de nouvelles recrues dans les 3 groupes ; enfants, jeunes et adultes ! Les représentations 2018 auront lieu les 13, 14, 15, 17, 20 et 21 avril prochains.

Cette année, le projet de la troupe adulte: une nouvelle, adaptée au théâtre, connue de tous et pour tout public !

Afin de faire vivre l'association, l'Entracte organise une séance exceptionnelle de YOGA le Dimanche 26 Novembre 2017 à 10h30 à la salle polyvalente avec le professeur de l'association de Yoga de la commune. Venez nombreux !

Pour la prochaine saison 2018-2019, l'Entracte recrute toujours des comédiens hommes, n'hésitez-pas à venir découvrir les ateliers le jeudi soir dès 20h30 et rencontrer la troupe !

## Association

### "Grosbreuil Hier et Aujourd'hui"

Chaque jeudi de juillet et août, l'Association « Grosbreuil Hier et Aujourd'hui » a invité le public, habitants de la Commune et touristes, à venir découvrir les locaux aménagés « époque 1950 » (classe, pièce de vie, buanderie/laiterie) et à participer aux diverses animations proposées durant le printemps et l'été : journée du petit patrimoine, 2 matinées « dictée à la plume », soirée « grillées de mogettes » lors du cinéma de plein air, soirée « galettes de blé noir/confiture », 2 vide-greniers.

L'Association a aussi accueilli les élèves des écoles de Grosbreuil et de communes voisines dont beaucoup découvraient un monde mal connu ; elle a accueilli également des pensionnaires de maisons de retraite qui, eux, replongeaient dans le monde de leur jeunesse.

L'Association poursuit ses activités pour mettre en valeur le patrimoine de Grosbreuil, continue l'aménagement des locaux et les mois qui viennent devraient voir la construction d'un préau en extension des bâtiments existants.

#### AVIS DE RECHERCHE

**NOUS RECHERCHONS DES OBJETS,  
DU MATERIEL, DES PHOTOS LIÉS  
À LA VENDANGE, À LA FABRICATION  
DU VIN, À LA CAVE !  
SI VOUS EN POSSÉDEZ ET SI VOUS  
SOUHAITEZ LES METTRE  
À NOTRE DISPOSITION,  
MERCİ DE NOUS CONTACTER.**

Rejoignez-nous si la sauvegarde du patrimoine de GROSBREUIL vous intéresse !

Contact : Jean PIGNE 02 51 22 63 26  
ou [jeanpigne@free.fr](mailto:jeanpigne@free.fr)  
ou Joël GABORIT 02 51 22 62 61 ou  
[joel\\_gaborit@orange.fr](mailto:joel_gaborit@orange.fr)

# Art Paillage

# Les archers de Grosbreuil

## Saison 2016/2017

La saison 2016/2017 est à marquer d'une flèche blanche tant elle a été riche d'évènements pour le club et pour la commune. Douze titres départementaux, régionaux et nationaux vinrent étoffer les vitrines du club. Autre temps fort, au début du printemps, l'inauguration du terrain d'entraînement au lieu-dit « La margatine » route de Nieul le Dolent. La municipalité a mis à la disposition du club des archers un terrain communal permettant la pratique du tir à l'arc en toute sécurité. A ce titre, tous les membres du club se joignent à moi pour remercier l'équipe municipale pour son soutien.

L'évènement le plus retentissant fût la consécration de **Sylvain TEILLET** qui décrocha cette année le titre de **CHAMPION DE FRANCE de tir à l'arc nature** catégorie junior. Ainsi Grosbreuil entra dans le club très fermé des communes ayant vu un de ses enfants accéder à un titre national...!!! BRAVO SYLVAIN...



## Familles Rurales

Reprise des activités :

### YOGA :

Reprise depuis le mercredi 13 septembre à 18h, salle du pôle culturel, vous munir d'un petit coussin et d'un tapis.

### GYM DOUCE :

Reprise le vendredi 08 septembre à 9h30 salle de sports. Nous offrons 2 cours d'essai aux 2 activités sportives.

### PEINTURE :

Attention changement de date et de lieu cette année les cours auront lieu le mercredi à 9h à la salle la rivière aux enfants, reprise depuis le mercredi 20 septembre.

### CLUBS LOISIRS ET CRÉATIONS :

2 clubs :

**Un l'après-midi :** reprise depuis le lundi 11 septembre à 14h30 salle du pôle culturel.

**Un le soir :** attention changement de jour ce sera maintenant le jeudi soir à 20h salle du pôle culturel, reprise le jeudi 14 septembre.

*Vous aimez peindre et dessiner ?*

*Rejoignez-nous !*  
*Nous reprenons les activités :*

*Mercredi 20 septembre, de 9h à 12h,*  
*salle de l'Ecole*  
*la Rivière aux enfants,*  
*rue de la Rivière,*  
*à GROSBREUIL.*

*Renseignements :*  
*Chantal Lévêillé, tél. 02.51.22.92.75.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente de Familles Rurales, Maryline MOUILLÉ au 02 51 22 61 42 ou 06 85 37 61 84



## Nouveaux artisans



**les Jardins de Corinne**

Vente directe :  
légumes, fruits, petits fruits,  
plantes aromatiques  
et médicinales...  
(philosophie permaculture)

**Corinne Daigre**  
2050 route de la Mothe-Achard  
85440 Grosbreuil  
uniterciel@orange.fr  
Page facebook : @jardinscorinne

**06 09 44 63 25**



Tous les vendredis  
de 15 h. à 19 h.  
et les mercredis  
de 16 h. à 19 h.

lesjardinsdecorinne@orange.fr  
**06 09 44 63 25**

**Alexandre MARSAULT ■ Yano MILLO**

- Maçonnerie
- Couverture
- Charpente
- Assainissement
- Terrassement
- Ravalement
- Peinture Int./Ext.

Ent. Générale  
du Bâtiment

1175 Route des Sables  
85440 GROSBREUIL

Siret : 448 722 892 0024

Yano Alex  
**06 01 35 89 13 ■ 06 19 41 40 73**

**Stéphane Plancke** Maçonnerie - Carrelage



Neuf et Rénovation  
Couverture  
Clôture  
Salle de bain

splancke85@gmail.com 06 88 52 90 33

## Nouvelle agence immobilière à Grosbreuil



**Transaxia  
France**

**Agence immobilière**

2 Bis rue du moulin 85440 Grosbreuil  
09 86 15 28 40  
grosbreuil@transaxia.fr



Estimation, vente, conseil, recherche de votre  
future acquisition...

Nous répondons à tous vos projets.  
N'hésitez pas à nous rencontrer.

## Nouveau commerce ambulant

### Le Pizz'Burg

Activités : pizzas, burger et crêpes

Place des meuniers 85440 GROSBREUIL  
tous les vendredis de 17H00 à 21H30.

Mail : 4pizzburg@gmail.com





## Analyse des eaux

L'utilisation de l'eau de puits et destinée à la consommation humaine, est encadrée par un règlement sanitaire qui nécessite, en application du code de la santé publique, une déclaration en mairie accompagnée d'une analyse de la qualité de l'eau (de type P1). Dans ce contexte, et afin de mettre son expertise technique au service de la santé publique des Vendéens, le Laboratoire de l'Environnement et l'Alimentation de la Vendée a mis en place des conditions tarifaires avantageuses, pour favoriser la bonne utilisation des eaux prélevées dans le milieu naturel, en garantissant leur qualité.

Selon la date à laquelle les prélèvements seront déposés au laboratoire, voici l'offre tarifaire 2017 :

Analyse de type A_AP1 (frais de dossier inclus)	Tarif HT (€)	Tarif TTC (€)
Période blanche (mars et octobre 2017)	52.53	63.04
Période rouge (hors période blanche)	72.45	86.94



**Protégeons notre biodiversité :**

**Ne traitez pas à proximité de l'eau**

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE :  
(DÉSHERBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)

**- À MOINS DE 5 METRES MINIMUM**  
des cours d'eau définis sur la carte disponible sur le site internet des services de l'État. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).




**Précautions à prendre**

Quelles que soient les opérations réalisées, les méthodes de traitement, notamment les marges de recul de non traitement, doivent garantir dans tous les cas l'absence d'écoulement de produits phytopharmaceutiques vers les exutoires en eau.



**- DANS LES ZONES HUMIDES**  
caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante (joncs, roseaux, iris des marais...) l'application des pesticides est interdite :



Exemples de végétation hygrophile :



Iris des marais



Roseaux



Joncs

**- À MOINS DE 5 METRES MINIMUM**  
des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau.




**- SUR ET A MOINS DE 1 METRE**  
des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.




**Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs**  
peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Annexe à l'arrêté préfectoral N° 17-DDTM85-518 du 28 août 2017  
Arrêté préfectoral et panneau disponibles sur le site internet des services de l'État en Vendée : <http://www.vendee.gouv.fr>